

LE SNES-FSU ET VOTRE DISCIPLINE



Le SNES, pour agir ensemble

Vous avez sans doute déjà rencontré les militant.e.s du SNES-FSU - syndicat majoritaire dans le second degré - dans votre établissement, lors de mobilisations, à l'occasion d'une demande de mutation, pour des questions d'affectation, pour la gestion de votre carrière...

Le SNES-FSU a un projet éducatif, une réflexion sur le métier, sur l'enseignement de votre discipline : programmes, contenus, pratiques, il travaille ces questions avec les collègues syndiqué.e.s qui le souhaitent.

Il est à la fois critique à l'égard des réformes et force de proposition. Il porte ainsi la parole de la profession.

Il vous propose des réflexions collectives notamment par le biais de journées de réflexion disciplinaires, de stages académiques et nationaux, des publications qui vous accompagnent au quotidien dans l'exercice de votre métier. Ces réflexions s'appuient sur un réseau de chercheurs, chercheuses, formateurs, formatrices, d'associations de spécialistes, de mouvements pédagogiques, qui permet d'éclairer, par des points de vue divers et complémentaires, les enjeux tant scientifiques que didactiques, pédagogiques et sociaux des disciplines. Le SNES-FSU vous permet de ne pas rester isolé.e et d'échanger avec des collègues de votre discipline, sans regard hiérarchique.



Où trouver ces réflexions ou publications ?

Dans l'US et dans des publications spécifiques, que les syndiqués reçoivent et sur le site du SNES-FSU : www.snes.edu/Contenus-et-pratiques-disciplines.html

Comment participer ?

En vous syndiquant au SNES-FSU, vous pourrez participer à des réunions... Et être inscrit.e sur une liste de diffusion disciplinaire où chacun.e peut exprimer son point de vue. Cela vous permet d'échanger avec des collègues sur les questions pédagogiques et didactiques qui traversent votre discipline, sur les conditions d'exercice. Vous contribuerez ainsi à la réflexion syndicale du SNES-FSU sur ces questions.

Le SNES-FSU et la réflexion sur les disciplines

Pour le SNES-FSU, la réflexion sur les savoirs enseignés, sur les programmes et les pratiques est un objet syndical. Le SNES-FSU est attaché à l'enseignement des disciplines et à une interdisciplinarité qui se construit à partir de celles-ci. Il estime que la profession doit prendre en charge une réflexion sur les savoirs enseignés. Il est indispensable de se questionner sur le rapport au savoir des jeunes et sur les modes d'apprentissage pour permettre leur réussite. Au niveau national, ces réflexions sont animés par des collègues de votre discipline, dans toutes les disciplines.

N'hésitez pas à demander votre inscription sur une liste disciplinaire (voir au dos). Pour d'autres informations : contenus.secretariat@snes.edu

POUR ADHERER AU SNES-FSU

Vous avez la possibilité de renseigner et éditer votre bulletin d'adhésion, l'imprimer pour le remettre à un militant du SNES-FSU ou payer en ligne www.snes.edu/Adherer-ou-re-adherer-au-SNES.html

Le SNES-FSU ne fonctionne que grâce aux cotisations de ses adhérents. La cotisation peut être mensualisée en 10 prélèvements. Elle donne droit à un crédit d'impôt de 66% de son montant dont bénéficient tous les adhérents, qu'ils soient imposables ou non.

Le SNES-FSU traite vos données personnelles conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD).



La réforme "Blanquer" accentue les travers de l'ex-réforme STI2D.

Une fragmentation des apports technologiques et un renforcement du caractère scientifique.

La formation devient généraliste : en abandonnant tout lien avec les réalités industrielles, les élèves peineront à cerner la cohérence de la formation.

Le regroupement des champs technologiques rend les connaissances parcellaires et non transférables. La spécialité devient juste une « coloration » en terminale.

L'atout principal de réussite des élèves de cette série : l'introduction des connaissances via la manipulation d'outils professionnels est abandonnée au profit d'un renforcement des enseignements théoriques, et de l'utilisation abusive des approches virtuelles.

Ces dernières ne permettront pas de réelles confrontations aux solutions techniques industrielles, et leur assimilation durable.

Un bilan de l'orientation et de la réussite post-baccalauréat devra être mené.

Pour les enseignants, de nouveaux reclassements forcés et des recrutements difficiles.

D'une part, la réduction des heures et des dédoublements va diminuer les heures postes ! D'autre part, avec ses difficultés de recrutement, le CAPET généraliste SII a remplacé les CAPET STI et de Technologie sans réussir à asseoir sa crédibilité.

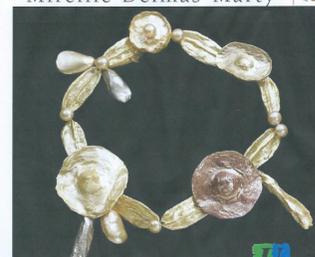
QUE PROPOSE LE SNES-FSU ?

- Continuer à dénoncer les dérives et soutenir les collègues (CHSCT).
- Inscrire les enseignements d'exploration industriels dans des options obligatoires.
- Construire les spécialités autour des grands champs technologiques industriels à partir des activités de conception, de production et de maintenance.
- Revoir des contenus permettant aux élèves de réelles mises en œuvre d'outils professionnels.
- Construire un enseignement technologique adossé à chaque spécialité, encadré par des enseignants de 2 spécialités différentes.
- Développer des projets adossés à des problématiques industrielles de la spécialité, évalués par des enseignants de cette spécialité.
- Prévoir un cadrage précis des conditions d'examen et rémunération des jurys. Respecter leur souveraineté.
- Reconstruire une physique appliquée industrielle en relation avec les spécialités.

regards croisés /20

DOSSIER
Disciplines et
interdisciplinarité

ENTRETIEN
Mireille Delmas-Marty



octobre - novembre - décembre 2016



Toutes ces questions et d'autres en particulier sur les pratiques de classe traversent le quotidien des enseignant.e.s. Le SNES-FSU vous propose d'en débattre en dehors de tout regard hiérarchique. Retrouvez des ressources, des propositions émanant de réflexions collectives avec les collègues sur le site :

<http://www.snes.edu/Contenus-et-pratiques-disciplines.html>

POUR PARTICIPER, demander son inscription sur une liste de diffusion disciplinaire réservée aux syndiqués et/ou participer à des journées de réflexion : enseignements.technologiques@snes.edu